



prescription pénale délais

Par **Laurentquelville**, le **13/03/2012** à **21:49**

Bonjour je vis en Espagne depuis 2006,

J'apprends pas mon avocat français que j'ai été condamné le 8 sept 2005 à 8 mois de prison pour non paiement de pension alimentaire.

Bien sûr j'ai été condamné en mon absence car mon ex-épouse a donné une mauvaise adresse.

Je voudrais savoir si les faits ou la condamnation sont prescrits.

Et comment cela se calcule